



Amendes de stationnements datant de plus 4 ans

Par nat, le **30/11/2009** à **08:59**

Bonjour je viens de recevoir un rappel d amendes a payer qui datent de 2006 les plus recentes je n avais plus de nouvelles depuis deux ans d autres parts je n ai pas le permi de conduire ce n etait pas moi le chauffeur ont ils le droit de me ressortir de si anciennes amendes